**Vœux du maire 2024**

Merci à tous d’être présents ce soir. L’ensemble des conseillers et moi-même sommes heureux de vous accueillir pour vous souhaiter, à vous et à vos proches, une très belle année 2024. Que vous puissiez rester en bonne santé afin que vos projets se réalisent !

Je vous présente à nouveau l’équipe municipale, pour ceux d’entre vous qui ne la connaissent pas encore : Solange, Aurore, Denis,Angélique, Mauricette, Philippe, Christian, Marie, Maxime.

Michèle Malbert, notre secrétaire de mairie, collaboratrice exemplaire, sans qui la mairie ne pourrait pas fonctionner. Merci à vous tous pour votre investissement, malgré les contraintes professionnelles et familiales.

Jean Marie Henriet, notre ex-employé communal qui n’a pas souhaité renouveler son contrat et a donc arrêté de travailler pour nous le 31 décembre dernier. Merci à vous aussi, JM, pour vos bons et loyaux services depuis avril 2019.

JM étant également employé par la commune de Buzancy, j’en profite pour remercier son maire, JC Doublet (ici présent) qui nous a, à plusieurs reprises, prêté du matériel. Cette entraide nous est très précieuse.

Nous avons pu trouver un remplaçant à JM Henriet à compter de mars prochain, qui assurera également le ménage dans la commune.

Séverine Bekouche n’ayant pas souhaité non plus renouveler son contrat, car embauchée par le Sivom d’Hartennes

Concernant la population de la commune, le dernier recensement fait apparaître 204 habitants, alors que nous étions autour de 195 durant de nombreuses années. Belle progression.

Notre population rajeunit puisque nous comptons environ 40 enfants jusqu’à 12 ans. La plus jeune est Clémence Galhaut (la 2e fille de Maxime) qui a 1 ½ mois.

Concernant nos ainés, nous comptons 46 personnes de 65 ans et +. La doyenne est Mme Jacqueline Rozwens, qui fêtera d’ici quelques jours ses 94 printemps, et qui se porte comme un charme. Un bel exemple de longévité pour nous tous !

Pour ce qui est des travaux et réalisations effectués dans la commune en 2023,

- l’installation de jeux pour enfants et de paniers de basket près du terrain de boules,

-la mise en sens unique de la place publique, afin de faciliter la circulation et de s’harmoniser avec le circuit des cars scolaires,

- la réfection de la chaussée Allée des Grands Jardins à Charentigny

Pour l’année 2024, les priorités sont la rénovation de la toiture de l’ancienne salle de classe et de la sacristie de l’église, toutes 2 en très mauvais état, et engendrant des fuites importantes.

Nous continuerons l’année suivante avec la toiture du logement communal, de la mairie et du préau. Nous avons également le projet de réhabiliter l’ancienne salle de classe afin d’en faire un espace d’accueil pour les jeunes. Une fois rénové, ce bâtiment pourrait, à terme, remplacer l’actuelle salle des fêtes, très vieillissante. Ce projet est encore à approfondir.

Ces différents réparations d’urgence nous obligent à reporter le projet de plateau ralentisseur rue de Soissons, mais nous réfléchissons au problème de la vitesse excessive à cet endroit, tout comme à Charentigny.

Comme vous le savez, ces travaux et ces dépenses à venir ne sont possibles qu’avec des subventions qu’il nous faut chaque année demander auprès du Département, de la Région et de l’Etat. Sans ces aides (qui ont tendance à baisser) notre budget ne nous permettrait pas de réaliser de projets importants pour améliorer le confort et la vie des habitants.

Pour information, la cotisation annuelle au Sivom d’Hartennes, (regroupement scolaire) nous coûte 32.000€ et celle du SDIS (Serv Dép Incendie et Secours) 6.000€

Nous faisons cependant tout ce que nous pouvons pour entretenir et embellir notre commune.

Et je tiens à remercier chaleureusement tous les habitants bénévoles qui nous apportent leur aide et permettent au village d’être accueillant et propre

Les habitants qui ramassent les déjéctions de leur chien le long des habitations lors des promenades ou ceux qui illuminent leur maison au moment de Noël contribuent eux aussi au BIEN VIVRE ENSEMBLE. Bravo à eux.

Concernant la qualité de l’eau du robinet dans la commune, avec une présence importante de chloridazone , le SESV, en collaboration avec l’ARS, a demandé un contrôle renforcé régulier. Les résultats de ces contrôles sont affichés en mairie et près de l’abri bus.

Vous savez sans doute que les éléctions européennes auront lieu en juin prochain. Si vous souhaitez voter et que vous n’êtes pas encore inscrits sur la liste éléctorale, vous pouvez le faire en ligne ou en mairie avant le 7 mai.

N’hésitez pas à consulter notre site internet Villemontoire.fr, administré par Christian François, où vous pourrez trouver un grand nombre d’informations sur la vie du village et sur les démarches administratives.

Voilà. J’espère que je n’aurais pas été trop longue, (et vous devez avoir soif ☺) mais je souhaitais vous faire partager ces informations qui vous concernent directement.

Avant de servir le verre de l’amitié, je tiens à remercier le comité des Fêtes et je laisse la parole à son président, Maxime Galhaut, pour les projets à venir.